

COMMUNAUTÉ
URBAINE
DE MONTRÉAL



Règlement 90 sur l'assainissement de l'air

présenté par

Raynald Francoeur, ing.

Le 20 novembre 2001

Règlement 90 de la CUM

Diverses dispositions pour le contrôle de la
pollution atmosphérique.

Règlement 90 de la CUM

L'article 6.01 vise les sources atmosphériques fixes associées aux activités commerciales et industrielles limitant les taux d'émission ou les concentrations de particules, de substances organiques et de gaz ciblés.

Règlement 90 de la CUM

L'article 3.01 est constitué d'un tableau comportant deux types de normes pour 356 agents polluants.

Le premier type de normes (valeur A) s'applique aux sources fixes.

Le second type de normes (valeur moyenne B) représente des valeurs de concentration dans l'air ambiant d'agents polluants provenant de toutes sources atmosphériques fixes et/ou mobiles.

La valeur moyenne B est basée sur différentes périodes de temps: une heure, huit heures, 24 heures, un mois ou une année.

MESURER POUR MIEUX
CONTRÔLER

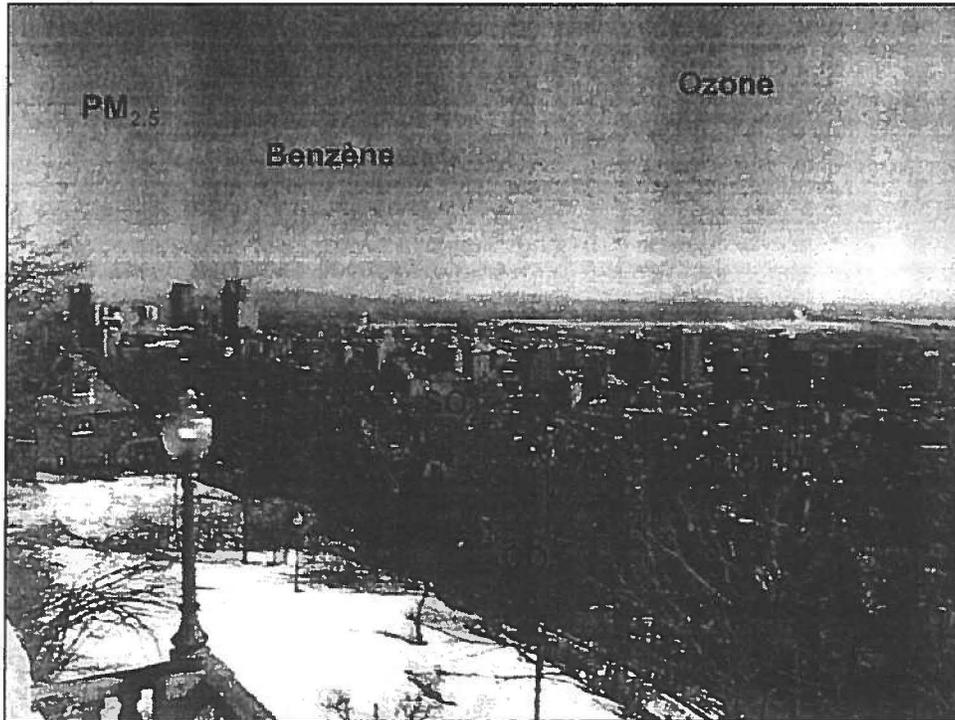
COMMUNAUTÉ
URBAINE
DE MONTRÉAL



présenté par

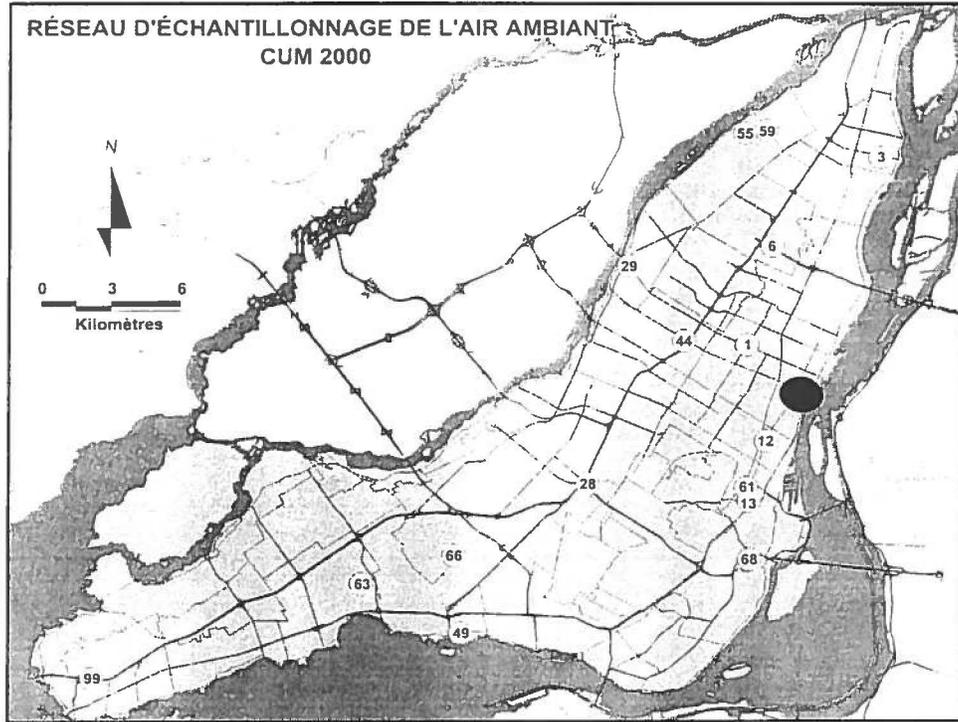
Claude Gagnon, chimiste

Le 20 novembre 2001



Faits saillants pour l'année 2000:

- Réduction du benzène se poursuit
- Ozone: aucun épisode de smog
- Particules fines..situation demeure préoccupante
- Nouveaux standards pancanadiens: ozone et PM_{2,5}



CUM - Station d'échantillonnage (air) - Microsoft Internet Explorer

Echier Edition Affichage Favoris Outils ?

COMMUNAUTÉ URBAINE DE MONTRÉAL

Assainissement de l'air et de l'eau

Station d'échantillonnage
050 - Hochelaga-Maisonneuve
3250, rue sainte-Catherine Est
Montréal

Photo

Polluants mesurés

Fermer la fenêtre

Télécharger Quicktime

The screenshot shows a web browser window with a menu bar (Echier, Edition, Affichage, Favoris, Outils, ?) and a title bar (CUM - Station d'échantillonnage (air) - Microsoft Internet Explorer). The main content area features the logo of the Communauté Urbaine de Montréal, the title 'Assainissement de l'air et de l'eau', and the address of the sampling station: 'Station d'échantillonnage 050 - Hochelaga-Maisonneuve, 3250, rue sainte-Catherine Est, Montréal'. On the left side, there are several interactive buttons: 'Photo', 'Polluants mesurés', 'Fermer la fenêtre', and 'Télécharger Quicktime'. A photograph of the station building is displayed on the right.

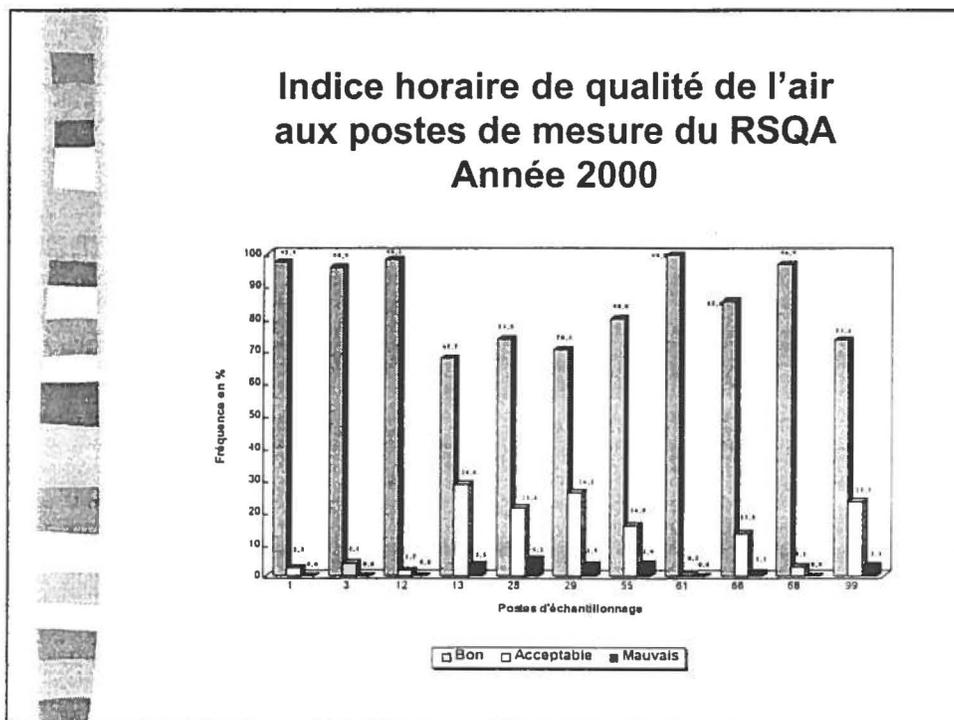
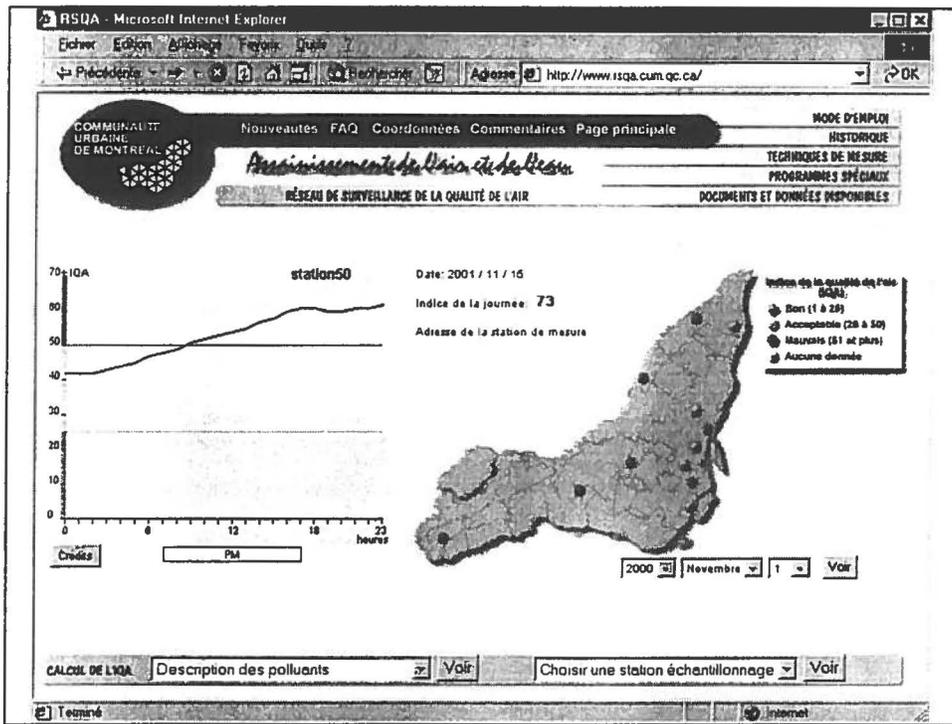
Normes de qualité de l'air dans l'air ambiant

Polluants		Normes		
		CUM	Canadiennes*	Américaines*
Dioxyde de soufre ppb	1 h	500	344	
	24 h	100	110	140
	1 an	20	20	30
Monoxyde de carbone ppm	1 h	30	30	35
	8 h	13	13	9
Ozone ppb	1 h	82		
	8 h	38	65 ***	80
	24 h	25		
	1 an	15		
Dioxyde d'azote ppb	1 h	213	213	
	24 h	106	106	
	1 an	53	53	53
Sulfure d'hydrogène ppb	1 h	7,9	10,8	
	24 h	3,6	3,6	
Monoxyde d'azote ppb	1 h	1000		
Particules en suspension µg/m ³				
	Totales			
	24 h	150	120	150
	1 an	70	70	50
PM ₁₀	24 h			150
	1 an			50
PM _{2,5}	24 h		30***	65
	1 an			15

Particules fines dans l'air ambiant

Sur le territoire de la CUM, les PM₁₀ et PM_{2,5} sont les polluants mesurés qui sont les plus fréquemment responsables d'une mauvaise qualité de l'air ambiant selon notre calcul de l'indice de qualité de l'air.

$$\text{IQA} = \text{Mesure} / \text{norme ou réf.} \times 50$$



Comparaison avec le nouveau standard pancanadien

pour les PM_{2,5}

Moyenne sur trois ans 30 µg/m³

Poste*	98 ^e percentile 24 heures - quotidien			Moyenne sur 3 ans
	1998	1999	2000	
Drummond (013)	33	29	26	29,3
SAB (099)	30	27	28	28,3

* Poste de mesure où un appareil en continu TEOM était en opération

Site du réseau de surveillance de la qualité de l'air

CUM

- Adresse internet du RSQA

<http://www.rsqa.cum.qc.ca>

- Informations sur l'état de la qualité de l'air (tendance...).
- Indice de la qualité de l'air en temps réel et passé.